

Politiques de paiement / Payment policies

a) Frais payés en totalité à l'inscription, à l'ordre de l'école DansEncorps. / **A full payment is due upon registration**, payable to DansEncorps School.

b) 1^{er} versement: de 50% au moment de l'inscription / **1st payment:** 50% at the day of registration

2^e versement: due au plus tard le 8 février 2021 / **2nd payment:** due February 8th, 2021.

Après le 8 février 2021, si un membre n'a pas réglé ses frais, une **pénalité de 25\$** supplémentaire sera appliquée. *If a member has not paid the remaining balance by **February 8th 2021**, a **\$25 late payment penalty** will be charged.*

Remboursement / Refund Policy

Les frais de scolarité sont remboursés en totalité si un cours est annulé par l'école ou si une demande par écrit de l'élève nous parvient avant le début des cours. Seule une demande écrite de remboursement des frais de cours **avant le 2^e cours** sera admissible. Dans ce cas, un frais de **15\$** pour frais d'administration ainsi que **15\$** par classe prise sera retenu. **Aucun remboursement ne sera accordé après la fin du 2^e cours. À noter qu'il aura un frais supplémentaire de 5\$ pour un reçu perdu.**

*Full refund of fees is granted if the school cancels a class, or if a written request is received in writing by the student before the beginning of the session. Only a written request of refund before the **2nd class** will be granted, less a **\$15** administration fee and **\$15** per class taken. **After the end of the 2nd class, no refund will be granted. Please note, there will be a \$5 administration fee for a lost receipt.***

Avis de non-responsabilité / Disclaimer

DansEncorps décline toute responsabilité en cas d'accidents, perte ou vol des effets personnels des clients et clientes. En cas d'urgence, j'autorise les organisateurs de l'école à dispenser au besoin tous les premiers soins médicaux dont j'aurai besoin ou dont mon enfant aurait besoin. Les étudiants donnent automatiquement la permission à DansEncorps d'utiliser les photos et vidéos pour des besoins futurs de promotion. J'accepte aussi que l'on communique avec moi par courriel.

DansEncorps is not responsible for any accident, loss, or theft involving the personal belongings of our clients. In case of emergency, I authorise the people responsible for the school to administer any first aid or medical assistance (if medical) to me or my children. The students automatically grant permission to DansEncorps to use their photos and videos for publicity purposes in print ads, brochures and the like. I also agree that we communicate with me by email.

Essai gratuit / Free trial

Le non-membre peut essayer les cours de son choix gratuitement au 1^{er} cours de la session, à condition qu'il a complété sa fiche d'inscription. Puisque les places sont encore plus limitées dû à la pandémie de la COVID-19, **les gens à l'essai seront placés sur une liste d'attente au moment de l'inscription afin de prioriser les membres qui paient leur inscription.** Si une place au cours est libre une fois les inscriptions terminées, le non-membre sera avisé par téléphone et invité à participer au 1^{er} cours. Le non-membre doit avertir le bureau de ses choix avant son 2^e cours et doit s'acquitter de la cotisation de membre et des frais de cours afin de poursuivre la session.

*A **non-member** can try any class, free of charge, at the first class of the session, provided that he/she has completed a registration form. Since spots are increasingly limited during the COVID-19 pandemic, people who wish to try out a class will be placed on a wait list at the moment of registration to prioritise members who have paid their registration. If a place is available once the registrations are over, the non-member will be notified by phone and invited to participate in the 1st class. Before the second class, the non-member must notify the office of the class chosen and must pay the membership and class fees in order to continue the session.*

Politique Tolérance Zéro face à l'intimidation / Zero tolerance policy against bullying

Notre politique contre l'intimidation est mise en vigueur afin d'assurer un environnement sécuritaire, propice à la créativité et l'apprentissage de l'art de la danse dans le plaisir. L'intimidation se définit par tout acte d'agressivité physique, verbal, par écrit, par internet et même le non-dit (expressions faciales ou gestes insultants). Notez que les critiques et le commérage entre danseurs ne sont pas permis dans les studios, les vestiaires ou les corridors. Les élèves qui ne respecteront pas cette politique se verront expulser sans aucun remboursement.

Our policy against bullying is enforced to ensure a safe environment conducive to creativity and learning the art of dance with enjoyment. Bullying is defined as any act of physical, verbal, written, internet and even unspoken (i.e. facial expressions or insulting gestures) aggression. Note that criticism and gossiping between dancers are not allowed in the studio, locker rooms or hallways. Students who violate this policy will be expelled without refund.